



Réf. Farde e-Assemblées : 2300939

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Asbl Artonov.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl ARTONOV demande un subside de 5.000,00 EUR pour l'intervention dans les frais de fonctionnement de 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl ARTONOV.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :